

Section 19
Tir de chevaux lourds

Directeurs : Vince Belland 819-360-4771 ou tntbelgians7@gmail.com
Cheryl Bezoine 343-567-4771

Juge : Séance tenante

Date et jour : Dimanche 6 septembre 2026

Heure : 11 h

Lieu : ring extérieur

Règles 2026

- **Les exposants doivent être membre de la Société d'agriculture du Pontiac (membership 60\$) et doit être payé avant 11h le jour de la compétition.**
- Chaque exposant doit fournir une preuve d'assurance responsabilité d'au moins 2 000 000\$ (deux millions). CETTE ASSURANCE SERA DÛMENT VÉRIFIÉE.
- Les règles actuelles de l'*Ontario Draft Horse Association* seront celles utilisées.
- Les chevaux seront subdivisés en sous-classe selon leur poids. La pesée sera faite juste avant le début de la compétition au terrain de la Foire.
- Un cheval ou un équipage ne peut compétitionner que dans une classe
- Pas de frais d'admission

Frais de compensation pour le déplacement 2026

- Un exposant, dont la ferme est située à 74 km et moins (à l'aller) du site de la Foire de Shawville (215 rue Lang, Shawville, Qc) recevra une compensation de 25\$ par animal pour un maximum de 250\$ pour couvrir ses frais de déplacements.
- Un exposant, dont la ferme est située à 75 km et plus (à l'aller) du site de la Foire de Shawville (215, rue Lang, Shawville, Qc) recevra une compensation de 50\$ par animal pour un maximum de 500\$ pour couvrir ses frais de déplacements.

Prix :

1^{ère} place 585\$ 2^e place 550\$ 3^e place 525\$ autres 300\$

Classe 1

Chevaux légers, soit 3 400 lbs et moins

Classe 2

Chevaux lourds plus de 3 400 lbs.